

## Un plan redressement de la production bovine, ça presse!

par Jean-Philippe Deschênes-Gilbert

Depuis plusieurs mois, la Fédération réclame la mise en place d'un plan de redressement de la production bovine québécoise. Ce plan de redressement est devenu une obligation pour arrêter la diminution permanente du cheptel bovin.

Trois grandes raisons expliquent cette baisse du cheptel et justifient la mise en place d'un tel plan de redressement :

- les nouveaux modèles ASRA avec diminution importante de la couverture du revenu stabilisé;
- la hausse du prix des grains;
- le manque de liquidités sur les entreprises bovines.

Dans ce contexte, le plan de redressement demande notamment au gouvernement du Québec :

- de modifier la formule de cotisation au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles pour se rapprocher le plus possible de 33 % de la compensation;
- d'ajuster la méthode de calcul du coût de production pour tenir compte de la totalité des céréales consommées par les animaux à leur véritable coût.

La Fédération a rencontré à de multiples occasions La Financière agricole du Québec et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Il ressort de ces rencontres une volonté commune de consolider les filières bœuf et veau à moyen et long terme. Toutefois, c'est l'impasse quant aux solutions à court terme mises de l'avant par notre plan de redressement.

Devant cette impasse, la Fédération rencontrera le ministre de l'Agriculture, M. François Gendron. Il revient maintenant au ministre de décider si les solutions à court terme réclamées par la Fédération peuvent être mises en place rapidement.

Le Fédération poursuit donc avec force ses revendications auprès des décideurs.

### **ACTION SUR LE TERRAIN**

Sous peu, la Fédération invitera ses 14 syndicats régionaux à profiter de la période estivale pour aller à la rencontre des principaux décideurs. Cet exercice vise à présenter la production bovine et son importante contribution au développement socio-économique des régions.

## Le [www.boeufquebec.com](http://www.boeufquebec.com) est en ligne!

Boeufquebec.com répertorie les fermes bovines qui commercialisent du bœuf à la ferme. L'expression et le logo *Le Bœuf du Québec* désignent exclusivement de la viande de bœuf issue de bovins nés et élevés au Québec.

Destiné aux consommateurs qui désirent se procurer de la viande de bœuf du Québec directement à la ferme, le site possède un moteur de recherche qui permet de trouver des points de vente dans les différentes régions du Québec.

Les producteurs qui vendent du bœuf à la ferme et qui désirent bénéficier de cette formidable vitrine peuvent s'inscrire en contactant l'agence de vente des veaux d'embouche au 450 679-0540, poste 8361.



# Projet de traçabilité de la viande bovine, phase 2

par Julie Blais



Une étude réalisée en 2011 a permis de dresser un portrait de la situation en matière de traçabilité dans l'industrie de la viande bovine et d'identifier les défis de l'implantation de la traçabilité dans le secteur.

Les conclusions de cette étude ont mené à la mise en place d'un projet pilote : *Système de traçabilité de la viande bovine, phase 2*. D'une durée de 10 mois, il se termine le 31 janvier 2014.

Le but du projet consiste à proposer, tester et valider un modèle de traçabilité qui comprend des informations harmonisées entre chaque maillon de la chaîne de commercialisation de la viande bovine et qui répond aux besoins de rappels des aliments ainsi qu'aux réalités des entreprises.

Les résultats obtenus permettront de déterminer l'efficacité du modèle proposé et d'identifier des moyens techniques pouvant être applicables aux divers maillons de la chaîne de commercialisation. Quoi qu'il en soit, le nom de la ferme ou le numéro d'identification de l'animal inscrit sur les emballages de viande, ce n'est pas pour demain.

Des recommandations et suggestions de directives à suivre seront émises et pourront servir de base pour l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques en matière de traçabilité de la viande bovine.

Note : Ce projet est piloté par Agri-Traçabilité Québec et réalisé en collaboration avec le MAPAQ. Il est rendu possible grâce au soutien financier obtenu d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, par l'entremise du Programme canadien d'adaptation agricole, géré par le Conseil d'adaptation agricole du Québec, ainsi que par le Fonds de développement de la transformation alimentaire.

## Veaux de lait : étude de coûts sur le logement collectif

par Jean-Philippe Blouin

Les producteurs de veaux de lait qui le désirent peuvent maintenant se procurer une copie de l'étude sur les coûts associés à la conversion des bâtiments d'élevage au logement collectif.

Cette étude permet notamment de démystifier les principaux modes d'élevage qui ont été développés au cours des dernières années soit les logettes en acier inoxydable amovibles de type *babybox* (parcs hollandais) et les pouponnières. Elle fait aussi ressortir les coûts associés à l'implantation de ceux-ci dans les ateliers d'élevage.

Cette étude regroupe les données de 18 fermes de veaux de lait qui ont récemment procédé à la conversion de leurs bâtiments d'élevage en logement collectif.

Structure	Coût moyen (\$/veau)	Coût total Québec
Murs	332	27 M\$
Plancher	360	30 M\$
Logettes collectives	380	31 M\$

Vous retrouverez ci-dessus un sommaire des principaux coûts moyens associés à la conversion en logement collectif ainsi qu'une estimation des coûts de la mise aux normes pour l'ensemble du Québec. On estime que 75 % des sites de production doivent être convertis en logement collectif.

## Prime-Vert en enclos d'hivernage

par Nathalie Côté

Le 10 mai dernier, le ministre de l'Agriculture, M. François Gendron, dévoilait le nouveau programme Prime-Vert pour les cinq prochaines années.

Une bonne nouvelle pour le secteur bovin de boucherie, les aménagements alternatifs continuent d'être inclus au programme, avec une possibilité d'obtenir 90 % d'aide financière pour les 90 premières unités animales.

Malheureusement, les producteurs ne pourront avoir immédiatement accès à l'aide financière puisque cette mesure est « mise en suspens » par le MAPAQ pour une période indéterminée.

Des discussions sont actuellement en cours au comité technique MAPAQ-MDDEP (ministère du Développement durable, Environnement et Parcs) sur l'efficacité des aménagements alternatifs.

Le gouvernement attend les conclusions des travaux avant de dévoiler les montants et les exigences administratives reliés à cette mesure du programme Prime-Vert.

La Fédération a transmis une lettre au ministre le 24 mai dernier signifiant sa très grande déception et demandant que le ministre revienne sur sa décision.

Nous attendons la réaction du MAPAQ dans ce dossier.

## Veau de lait du Québec et Veau de grain du Québec certifié : la synergie promotionnelle, c'est parti!

par Marie-Isabel Martineau

Le 7 juin dernier, au Centre de Golf Le Versant à Terrebonne, avait lieu le très populaire tournoi de golf de l'industrie de la viande de Montréal.

L'occasion était tout à fait désignée pour faire connaître aux intervenants et aux décideurs du milieu de la viande la nouvelle synergie promotionnelle : Veau de lait du Québec et Veau de grain du Québec certifié, comme il fut décidé par les producteurs.

Tous les golfeurs ont eu l'occasion de déguster et d'apprécier les particularités de la viande de chacun des deux veaux.

À l'unique station de dégustation du tournoi, l'équipe VEAU offrait du filet de veau de lait et du filet de veau de grain sous différentes formes :

- un sandwich de luxe de filet de Veau de grain du Québec
- et des minibrochettes marinées de filet de Veau de lait du Québec.

L'événement a été un succès sur toute la ligne. La nouvelle synergie promotionnelle VEAU a été perçue très positivement par les golfeurs et les commentaires sur la qualité gustative des deux viandes ont été des plus élogieux.



## Caractérisation : nouveaux outils disponibles

par Nathalie Côté

Un projet de caractérisation s'est déroulé en 2011-2012 sur une dizaine de fermes bovines afin de mesurer l'impact relié au choix de caractériser ou non les déjections animales.

Une grille de décision et quatre études de cas permettent de mieux illustrer tous les éléments à considérer lors de la prise de décision en lien avec la caractérisation des fumiers.

Les aspects pratiques reliés à la caractérisation des déjections animales et à la réalisation des bilans alimentaires sont documentés pour la production bovine dans un rapport synthèse du projet.

Voici les liens pour consulter les documents produits :

- rapport synthèse : [http://www.craaq.qc.ca/documents/files/Effluents\\_elevage/Rapport\\_synthese.pdf](http://www.craaq.qc.ca/documents/files/Effluents_elevage/Rapport_synthese.pdf)
- grille de décisions: [http://www.craaq.qc.ca/documents/files/Effluents\\_elevage/Grille\\_decision.pdf](http://www.craaq.qc.ca/documents/files/Effluents_elevage/Grille_decision.pdf)
- études de cas : [http://www.craaq.qc.ca/documents/files/Effluents\\_elevage/Rapport\\_caracterisation.pdf](http://www.craaq.qc.ca/documents/files/Effluents_elevage/Rapport_caracterisation.pdf)

## Départ

À la suite de la fusion des deux secteurs promotionnels, veau de lait et veau de grain, le poste de Mme Isabelle Ferland, agente de promotion Veau de grain été aboli.

Nous remercions sincèrement Isabelle pour toutes ces années dédiées à la promotion du veau de grain et nous lui souhaitons le plus grand succès dans ses projets.

## Je recycle aujourd'hui... pour lui demain!

Encore cette année, les producteurs agricoles du Québec pourront participer, du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2013, au programme de recyclage des contenants vides de pesticides et de fertilisants d'AgriRÉCUP.

En 2013, le programme s'enrichit d'un nouveau volet en acceptant aussi les récipients vides de fertilisants.

Ce programme vise les contenants rigides, en format de 23 litres et moins, dans lesquels sont commercialisés la majorité des pesticides et des fertilisants liquides.

Offert sur une base volontaire, il s'agit d'un programme sans frais pour les productrices et producteurs agricoles.

Pour obtenir la liste complète des sites de collecte et le détail sur les consignes de rinçage, visiter [www.agrirecup.ca](http://www.agrirecup.ca).



## Horaire estival des encans

Voici l'horaire des encans pour la **fête de la Saint-Jean-Baptiste**, la **fête du Canada** et la période des **vacances estivales 2013**.

Encan	Lundi 24 juin	Lundi 1 <sup>er</sup> juillet	2 juillet au 19 juillet	Lundi 22 juillet	Mardi 23 juillet	Mercredi 24 juillet
Bic	Fermé	Ouvert	Horaire régulier	Fermé		
Danville				Fermé		
La Guadeloupe	Fermé	Ouvert		Fermé		
Sawyerville				Fermé		
Saint-Hyacinthe	Fermé	Ouvert		Fermé		Fermé
Saint-Isidore	Fermé	Fermé		Fermé		Fermé

Veillez noter qu'à compter du 29 juillet 2013, l'horaire régulier reprendra.